Le (date à préciser)

**Monsieur le Président**

**Centre de gestion d’Indre-et-Loire**

**25 rue du rempart**

**CS 14135**

**37041 TOURS CEDEX 1**

**Objet : Protection sociale complémentaire**

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre lettre d’information nous précisant que le Centre de Gestion lancera au printemps 2024 un appel à concurrence pour souscrire des contrats collectifs à adhésion facultative qui prendront effet au 1er janvier 2025 pour les risques prévoyance et santé.

Aussi, nous vous confirmons que (**cases à cocher selon votre choix**) :

|  |  |
| --- | --- |
| **Nous souhaitons adhérer** au(x) contrat(s)* Prévoyance
* Santé

Nous vous communiquons par conséquent le fichier des statistiques afin de permettre aux assureurs de connaître les risques et de proposer une tarification. ***Note : votre assemblée ou conseil doit délibérer en ce sens[[1]](#footnote-2).*** | [ ] [ ]  |
| **Nous ne souhaitons pas adhérer** à ces contrats et nous avons pris connaissance qu’en cas de demande ultérieure d’adhésion, nous risquons de ne pas bénéficier des taux mutualisés et donc plus avantageux. |[ ]

Nous vous prions d’agréer, Monsieur le Président, l’assurance de notre considération distinguée.

 **SIGNATURE ET CACHET**

1. Article 4 du décret n°2011-1474 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents. [↑](#footnote-ref-2)